

# Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE  
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International  
des Sachants



Fréquence  
**TRIMESTRIELLE**

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

[www.revuejds.net](http://www.revuejds.net)

[info@revuejds.net](mailto:info@revuejds.net)

**Volume 2,  
Numéro 2,  
Mai 2026**





**Journal International  
des Sachants**



**Revue scientifique pluridisciplinaire**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

**Site web: <https://revuejds.net/>**

**Email : [revuejds@gmail.com](mailto:revuejds@gmail.com)**

**Publié en Open Access**



**Abidjan, République de Côte d'Ivoire**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

**Impact factor : SJIF 2026 : 5.329**

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

## **Journal International des Sachants (JDS)**

**Revue Scientifique pluridisciplinaire**

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

### **Equipe Editoriale**

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

### **Comité Scientifique**

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## **Comité de lecture**

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

## **Comité de rédaction**

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;  
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de  
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;  
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 (INSAAC) ;  
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;  
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;  
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;  
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;  
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;  
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
SYLLA Makémoussa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

## COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

**AYENON Séka Fernand**  
Maître de conférences CAMES,  
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

### Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>  
Email : [revuejds@gmail.com](mailto:revuejds@gmail.com)  
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

### Indexations et référencements internationaux :

**Sjifactor:** <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

**ARI :** <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

**ASCI:** <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

**IPIndexing:** <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

**Ent'revues:** <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

**Impact factor : SJIF 2026 : 5.329**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## PRESENTATION DE JDS

**Le Journal International des Sachants (JDS)** est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

**JDS** est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS**

*Le Journal International des Sachants (JDS)* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB :** Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

## SOMMAIRE

### SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

#### Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's  
the jungle and Zadie Smith's white teeth**  
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic  
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**  
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions  
in Venezuela and Current Developments**  
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity  
in Buchi Emecheta's The new tribe**  
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'  
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**  
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

#### Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo  
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**  
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto  
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**  
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

#### Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :  
vers l'émergence féminine**  
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique  
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**  
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie  
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit  
à la propriété**  
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte  
chez Konaté et Ndione**  
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de  
*La danse du vilain* de Fiston Mwanza Mujila**  
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :  
entre expressionnisme et subversion romanesque**  
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation  
des funérailles moose du village de Yaké**  
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

## **SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE**

### **Sciences du langage et de la communication**

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et  
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**  
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires  
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**  
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat  
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**  
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,  
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**  
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

### **Patrimoine, art, culture et cinéma**

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de  
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**  
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**  
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :  
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**  
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

### **Informatique**

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :  
état des lieux, contraintes et recommandations**  
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

**SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES****Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**  
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

**Archéologie**

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :  
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**  
Tiantio SANOGO épse BAMBAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

**Histoire**

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle  
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**  
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier  
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**  
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale  
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**  
Blé Angélin LAGO ..... 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**  
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques  
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**  
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI<sup>e</sup> au début XX<sup>e</sup> siècle**  
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO ..... 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)  
chez les Koulango de Nassian (XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)**  
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao  
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**  
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ ..... 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle  
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)  
de 1965 à 2014**  
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer  
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**  
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &  
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**  
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**  
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

### Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**  
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade ..... 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**  
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**  
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**  
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**  
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**  
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**  
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**  
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA ..... 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**  
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**  
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**  
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,  
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

### Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**  
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**  
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**  
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**  
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**  
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**  
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**  
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**  
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**  
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**  
Kouassi Jean-Jacob KOFFI ..... 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**  
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

## Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**  
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,  
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**  
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**  
Félicien Yomi TIA ..... 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**  
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**  
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**  
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO ..... 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**  
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**  
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**  
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**  
Konga PALASSI..... 1059-1076

## Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**  
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**  
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

**Psychologie**

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation  
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &  
KOUADIO Lou Younan Yolande ..... 1108-1122

**SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés  
dans un contexte de forte croissance démographique  
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



## **Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés dans un contexte de forte croissance démographique dans la ville de Parakou (Bénin)**

**Boni Romulus BIAOU**

*Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives (STASE),*

*Université d'Abomey-Calavi, Bénin,*

*Email : [boniromulusb@gmail.com](mailto:boniromulusb@gmail.com)*

&

**Hervé A. KOMBIENI**

*Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives (STASE),*

*Université d'Abomey-Calavi, Bénin,*

*Email : [hervekombien2@gmail.com](mailto:hervekombien2@gmail.com)*

**Date de soumission :** 15-04-2026

**Date de publication :** 31-05-2026

### **Résumé**

Dans un contexte de reconnaissance internationale du droit à l'éducation inclusive, l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés demeure un défi majeur dans les villes africaines en forte expansion démographique. Cet article analyse les obstacles à la scolarisation des enfants handicapés dans la ville de Parakou (Bénin), caractérisée par une croissance urbaine rapide et une pression accrue sur les infrastructures éducatives. La problématique repose sur la persistance d'inégalités d'accès à l'éducation, malgré l'existence de cadres politiques favorables, en raison de contraintes structurelles, socioéconomiques et socioculturelles renforcées par la dynamique démographique. La recherche mobilise une approche hybride, alliant analyses statistiques et entretiens qualitatifs menés auprès d'un échantillon de 100 individus. Une enquête par questionnaire a été administrée auprès des élèves handicapés, complétée par des entretiens semi-directifs avec d'autres acteurs du système éducatif. Les résultats soulignent que 43 % des élèves ont un accès difficile. Ce qui traduit une insatisfaction de l'accessibilité auprès des élèves handicapés. Moins de 5 % des enquêtés ont déclaré avoir un accès facile. Par contre, certains élèves sont restés neutres sur l'accès facile ou non de l'éducation. Ces derniers sont dans une proportion de 18 à 22 %.

**Mots-clés :** Éducation inclusive, handicap, croissance démographique, inégalités éducatives, Parakou.

## **Barriers to access to education for children with disabilities amid rapid population growth in the city of Parakou (Benin)**

### **Abstract**

Against a backdrop of international recognition of the right to inclusive education, access to education for children with disabilities remains a major challenge in African cities experiencing rapid population growth. This article analyzes the barriers to the enrollment of children with disabilities in the city of Parakou (Benin), which is characterized by rapid urban growth and increased pressure on educational infrastructure. The issue stems from persistent inequalities in access to education, despite the existence of supportive policy frameworks, due to structural, socioeconomic, and sociocultural constraints exacerbated by demographic dynamics. The research employs a hybrid approach, combining statistical analyses and qualitative interviews conducted with a sample of 100 individuals. A questionnaire survey was administered to students with disabilities, supplemented by semi-structured interviews with other stakeholders in the education system. The results highlight that 43% of students

experience difficulty accessing education. This reflects dissatisfaction with accessibility among students with disabilities. Fewer than 5% of respondents reported having easy access. However, some students remained neutral regarding whether access to education was easy or not. These students account for 18 to 22% of the total.

**Key words:** Inclusive education, disability, population growth, educational inequalities, Parakou.

## Introduction

L'accès à l'éducation constitue un droit fondamental consacré par les instruments internationaux, notamment les orientations de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en matière d'éducation inclusive. Pourtant, à l'échelle mondiale, des millions d'enfants demeurent exclus des systèmes éducatifs en raison de facteurs multiples tels que la pauvreté, le genre, la langue ou encore le handicap. Selon l'UNESCO, l'éducation inclusive vise précisément à « identifier et éliminer tous les obstacles à l'éducation » (UNESCO, 2009 : 8). La Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Organisation des Nations Unies affirme clairement que les États doivent garantir un système éducatif inclusif à tous les niveaux (Organisation des Nations Unies, 2006 : 16). Malgré cet engagement normatif, l'accès à l'éducation demeure profondément inégalitaire, en particulier pour les enfants handicapés dans les pays en développement.

Selon le rapport mondial sur le handicap de l'Organisation mondiale de la Santé et de la Banque mondiale, les enfants handicapés présentent des taux de non-scolarisation significativement plus élevés que leurs pairs valides, en raison de barrières multiples et interdépendantes (OMS & Banque mondiale, 2011 : 206). Ces obstacles sont d'ordre structurel (infrastructures inadaptées, insuffisance de ressources pédagogiques), institutionnel (faible mise en œuvre des politiques inclusives) et socioculturel (stigmatisation et représentations négatives du handicap). Dans cette perspective, Pierre Bourdieu souligne que les inégalités d'accès à l'éducation s'inscrivent dans des mécanismes de reproduction sociale, où les groupes les plus vulnérables sont durablement marginalisés (P. Bourdieu, 1994 : 12).

En Afrique subsaharienne, ces inégalités sont exacerbées par une croissance démographique rapide, qui exerce une pression considérable sur les systèmes éducatifs. La massification scolaire, bien qu'elle traduise une avancée vers l'universalisation de l'éducation, se heurte à des contraintes structurelles limitant la capacité d'accueil et la qualité de l'enseignement. K. M. Lewin (2007 : 34) montre que dans les contextes de forte croissance démographique, l'expansion quantitative de l'éducation ne s'accompagne pas toujours d'une amélioration qualitative, ce qui accentue les inégalités d'accès pour les groupes marginalisés.



Au Bénin, et plus particulièrement dans la ville de Parakou, cette dynamique est particulièrement visible. En tant que pôle urbain en pleine expansion, Parakou connaît une augmentation rapide de sa population, entraînant une saturation des infrastructures scolaires et une insuffisance des services éducatifs adaptés. Dans ce contexte, les enfants handicapés apparaissent comme les premières victimes de cette inadéquation entre l'offre éducative et la demande sociale. Selon Amartya Sen, le développement ne peut être réduit à la seule croissance économique, mais doit être évalué à l'aune des capacités réelles des individus à accéder aux opportunités fondamentales, dont l'éducation (A. Sen, 1999 : 87).

Malgré l'existence de cadres normatifs favorables à l'éducation inclusive, l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés demeure fortement limité dans les contextes urbains caractérisés par une forte croissance démographique. À Parakou, cette situation se traduit par une combinaison de facteurs structurels, socioéconomiques et culturels qui entravent l'effectivité du droit à l'éducation. Dès lors, une tension apparaît entre, d'une part, l'objectif d'universalisation de l'éducation et, d'autre part, les capacités réelles du système éducatif à répondre aux besoins spécifiques des enfants handicapés dans un contexte de pression démographique accrue. La question principale de recherche est la suivante : Comment la forte croissance démographique dans la ville de Parakou influence-t-elle les obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés ?

Cet article vise d'une manière générale à analyser les obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés dans un contexte de forte croissance démographique dans la ville de Parakou. Plus spécifiquement, il vise à : identifier les obstacles structurels limitant l'accès à l'éducation des enfants handicapés et évaluer l'impact de la croissance démographique sur la capacité du système éducatif à intégrer les enfants handicapés.

## **1. Approche méthodologique**

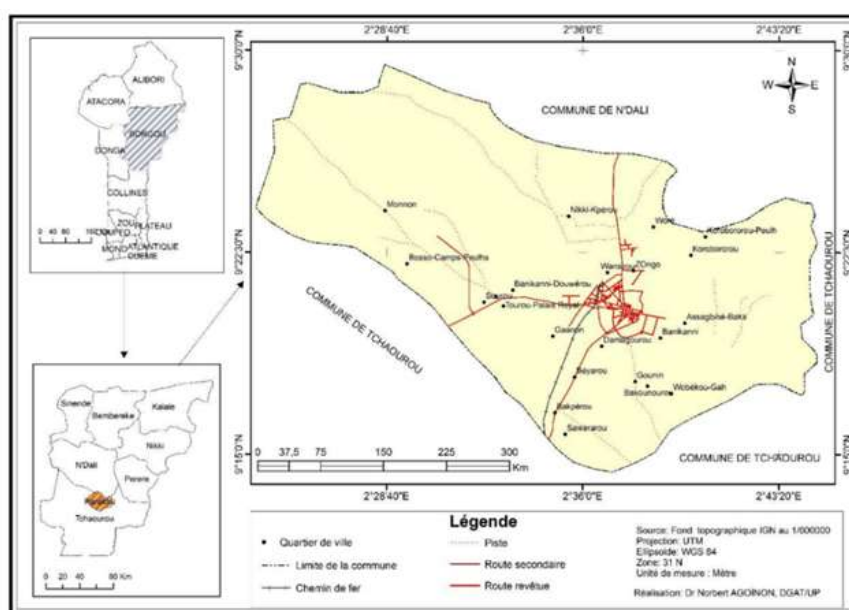
L'approche méthodologique de cette recherche présente d'abord le cadre de recherche, détaille la conception mixte retenue ainsi que les méthodes et techniques de collecte des données, puis décrit les procédures de traitement et d'analyse.

### **1.1. Présentation du cadre de recherche**

La commune de Parakou est située au Nord de la République du Bénin entre les parallèles 9°15' et 9°27' de latitude Nord et les méridiens 2°30' et 2°46' de longitude Est. Elle est le chef-lieu du département du Borgou et est située à 435 km de Cotonou. Elle couvre une superficie de 441 Km<sup>2</sup> et est ainsi la plus petite commune du département du Borgou. Elle est limitée au Nord par la commune de N'Dali, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la commune de Tchaourou (Carte

n°1). Parakou abrite la plupart des directions départementales et les plus grandes infrastructures telles que l'aéroport de Tourou, l'OCBN, l'Université ; ce qui fait d'elle la capitale régionale du Nord-Bénin. Parakou est une commune à statut particulier constituée de trois (3) arrondissements et cinquante-huit (58) villages et quartiers de villes (RGPH 4). La commune est administrée par un conseil municipal de 25 membres ayant à sa tête le Maire. Parakou est le chef-lieu du département du Borgou et, en cette qualité, abrite des directions déconcentrées des ministères sectoriels et de l'administration générale de l'Etat, et beaucoup d'agences régionales (Mairie de Parakou, 2019 : 14). La carte ci-dessous montre la situation géographique de la commune de Parakou ainsi que la répartition de ses quartiers et villages.

**Carte n° 1 : Situation géographique de Parakou**



*Source : Mairie de Parakou, 2019*

La figure montre que la commune de Parakou est située dans la partie centrale du Bénin, précisément au cœur du département du Borgou. Sur la carte, on observe que Parakou se trouve à une altitude légèrement plus élevée que les zones méridionales du Bénin, ce qui fait de cette commune un point de repère évident dans le relief relativement plat du centre-nord. Son implantation n'est ni sur le littoral, ni à la frontière internationale, mais bien au centre du département, ce qui illustre sa vocation intérieure plutôt que littorale ou frontalière. Le département du Borgou, quant à lui, est situé dans la région nord-est du Bénin.

La population de la commune de Parakou est inégalement répartie dans les trois arrondissements. Selon le quatrième recensement général de la population et de l'habitation, le premier arrondissement vient en tête avec une population de 114558 habitants suivi du deuxième avec une population de 71121 habitants. Le troisième arrondissement vient en

dernière position avec une population de 69799 habitants. Le peuplement de Parakou remonte à la période précoloniale avec des migrations de Baatombu venus du Nord et de Yoruba venus de l'Est. L'implantation de l'administration coloniale et l'érection d'un camp militaire ont eu pour retombée l'installation d'une vague de fonctionnaires nationaux, de tirailleurs sénégalais et de commerçants. D'après le Quatrième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH4) de 2013, la population de la Commune de Parakou est 255 478 habitants, dont 127 328 hommes et 128 150 femmes » (INSAE, 2015 ; Mairie de Parakou, 2019: 19).

Selon les données désagrégées de la population des personnes handicapées du département du Borgou et de la commune de Parakou lors du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) Quatrième génération, il ressort qu'au niveau du département que les personnes handicapées représentent 7 507 et au niveau de la commune 1 541 (INSAE, RGPH4 : 2013).

## **1.2. Nature de la recherche**

La présente recherche s'inscrit dans une approche méthodologique mixte, articulant des approches qualitative et quantitative afin d'appréhender de manière globale les obstacles à l'éducation des enfants handicapés dans la commune de Parakou. Ce choix méthodologique repose sur la nécessité de croiser différentes sources de données et de confronter les perceptions des acteurs aux réalités observées sur le terrain.

## **1.3. Méthodes et techniques de collecte des données**

La présente recherche examine les barrières limitant l'accès à l'éducation des enfants handicapés face à la pression démographique de Parakou. L'investigation suit un protocole mixte, s'inscrivant dans une double perspective de compréhension et d'explication des phénomènes observés. Les investigations de terrain reposent sur l'observation participante, la réalisation d'entretiens et l'administration d'un questionnaire. Le protocole d'enquête de terrain s'est réalisé de décembre 2024 à mai 2025.

### **1.3.1. L'observation participante**

L'observation participante a constitué une technique essentielle de collecte des données. Elle a consisté en une immersion du chercheur dans certains établissements scolaires. Cette démarche a permis d'observer directement les réalités quotidiennes liées à la scolarisation des enfants handicapés, notamment les conditions d'accessibilité des infrastructures scolaires, les interactions entre enseignants et apprenants, les attitudes des autres élèves, ainsi que les pratiques pédagogiques mises en œuvre. L'observation participante a également permis d'identifier certaines difficultés souvent peu exprimées lors des entretiens. Les informations

recueillies ont été consignées dans un carnet de terrain afin de faciliter leur exploitation et leur analyse.

### **1.3.2. Les entretiens semi-directifs**

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de plusieurs catégories d'acteurs concernés par l'éducation inclusive. Il s'agit notamment des parents d'enfants handicapés, des enseignants, des directeurs d'école, des responsables administratifs, des acteurs associatifs et des personnes ressources intervenant dans le domaine du handicap et de l'éducation. Le recours aux entretiens semi-directifs a permis de recueillir des informations détaillées sur les expériences vécues, les perceptions sociales du handicap, les difficultés d'accès et de maintien à l'école, ainsi que les stratégies développées par les familles et les établissements pour favoriser l'inclusion scolaire.

### **1.3.3. Le questionnaire**

En complément des données qualitatives, un questionnaire a été administré à un échantillon d'enfants handicapés de Parakou. Cet outil a permis de recueillir des données quantitatives relatives aux conditions de scolarisation, aux types de difficultés rencontrées, au niveau d'accessibilité des écoles, ainsi qu'aux perceptions des populations sur l'éducation inclusive. Le questionnaire comportait principalement des questions fermées et quelques questions ouvertes permettant aux enquêtés d'apporter des précisions sur certaines réalités observées. Les données obtenues ont facilité l'analyse statistique des tendances générales et la mise en évidence des principaux facteurs limitant l'accès des enfants handicapés à l'éducation.

L'utilisation conjointe de l'observation participante, des entretiens semi-directifs et du questionnaire a permis une triangulation des données. Cette complémentarité méthodologique a renforcé la validité et la fiabilité des résultats en confrontant les informations issues de différentes sources et techniques de collecte tant dans leurs dimensions sociales, pédagogiques, économiques qu'institutionnelles.

## **1.4. Population cible et techniques d'échantillonnage**

### **1.4.1. Population cible**

La population cible de cette recherche est constituée de l'ensemble des acteurs directement ou indirectement impliqués dans l'éducation des enfants handicapés dans la commune de Parakou. Elle regroupe principalement les enfants handicapés scolarisés des écoles spécialisées et ordinaires, leurs parents ou tuteurs, les enseignants, les directeurs d'établissements scolaires, les responsables administratifs du secteur éducatif, les organisations de personnes handicapées ainsi que d'autres représentants d'associations et organisations intervenant dans le domaine du

handicap et de l'éducation. Le choix de cette population se justifie par la diversité des informations recherchées. En effet, les enfants handicapés et leurs familles permettent de mieux comprendre les difficultés d'accès, de maintien et de réussite scolaire. Les enseignants et responsables scolaires apportent des informations relatives aux capacités d'accueil des écoles, aux pratiques pédagogiques inclusives et aux contraintes institutionnelles. Quant aux acteurs associatifs et administratifs, ils fournissent des données sur les politiques, les dispositifs d'accompagnement et les initiatives mises en œuvre en faveur de l'inclusion scolaire des enfants handicapés. Ainsi, cette diversité d'acteurs favorise une analyse multidimensionnelle des obstacles à l'éducation des enfants handicapés dans le contexte socio-éducatif de Parakou.

#### 1.4.2. Techniques d'échantillonnage

Compte tenu de la nature mixte de la recherche, plusieurs techniques d'échantillonnage ont été mobilisées afin de sélectionner les enquêtés de manière adaptée aux objectifs de recherche. Pour les données qualitatives, une méthode non probabiliste basée sur un choix raisonné a été privilégiée. Cette technique a consisté à sélectionner les personnes jugées les plus pertinentes en fonction de leur expérience, de leur implication ou de leur connaissance des questions liées au handicap et à l'éducation inclusive. Les entretiens ont ainsi concerné des parents d'enfants handicapés, des enseignants ayant déjà accueilli des élèves handicapés, des responsables scolaires et des acteurs associatifs intervenant dans le domaine. L'échantillonnage boule de neige a également été utilisé dans certains cas, notamment pour identifier des familles ou des acteurs difficilement accessibles. Cette technique a permis aux premiers enquêtés de recommander d'autres personnes susceptibles de contribuer à la recherche. Pour l'enquête par questionnaire, la méthode non probabiliste basée sur un choix raisonné a aussi été retenue selon la disponibilité des données de terrain. Cette méthode vise à assurer une représentation relativement équilibrée des différentes catégories d'enfants handicapés. Le tableau I présente les critères d'inclusion des individus de l'échantillon.

**Tableau I : Critères d'inclusion et de non-inclusion**

Critères d'inclusion	Critères de non-inclusion
<ul style="list-style-type: none"><li>- Être un enfant handicapé scolarisé</li><li>- Résider dans la commune de Parakou</li><li>- Disposer de toutes ses facultés mentales</li><li>- Donner son consentement éclairé pour participer à la recherche</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les scolaires de passage et non résidentes dans le milieu de recherche</li><li>- Toutes les personnes n'étant pas disposées à participer à l'enquête</li><li>- Toutes les personnes qui ne désirent pas participer à l'enquête</li></ul>

*Source : Données d'enquête de terrain, mai 2025*

Au total, cent (100) personnes ont été enquêtées dont cinquante (50) enfants handicapés, vingt (20) représentants des enseignants et directeurs d'établissements scolaires ; dix (10) représentants des organisations de personnes handicapées et des parents d'élèves handicapés ; dix (10) représentants des responsables des ONG qui s'investissent dans le soutien et l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées et dix (10) représentants des autorités politico administratives des trois (03) arrondissements de Parakou. La constitution de ces groupes répond à l'objectif d'examiner de manière approfondie des situations spécifiques relatives aux conditions d'accès des enfants handicapés aux établissements scolaires.

### **1.5. Le traitement des données**

Les données qualitatives obtenues à travers les entretiens semi-directifs et l'observation participante ont d'abord été retranscrites de manière intégrale afin de faciliter leur exploitation. Les notes de terrain issues des observations ont également été organisées et classées selon les principaux thèmes de recherche. Par la suite, une analyse thématique a été réalisée. Cette méthode a consisté à identifier, regrouper et interpréter les idées récurrentes exprimées par les enquêtés. Les informations recueillies ont ainsi été classées autour de plusieurs catégories d'analyse telles que : les obstacles économiques, les difficultés d'accessibilité physique des écoles, les représentations sociales du handicap, les insuffisances pédagogiques, les contraintes institutionnelles et les discriminations et stigmatisations sociales. Cette analyse qualitative a permis de mieux comprendre les perceptions, les expériences vécues et les réalités quotidiennes des enfants handicapés et des différents acteurs impliqués dans leur éducation.

Les données quantitatives issues des questionnaires ont été codifiées, saisies puis traitées à l'aide du Microsoft Excel 2021 et la rédaction de texte a nécessité le recours au Microsoft Word 2021. Après la vérification et le nettoyage des données, des traitements statistiques descriptifs ont été réalisés. Ces traitements ont notamment permis de calculer : les fréquences, les pourcentages, les moyennes ainsi que certaines représentations graphiques et tableaux statistiques. Cette analyse a servi à mesurer l'ampleur des difficultés rencontrées par les enfants handicapés dans leur parcours scolaire et à identifier les tendances générales relatives à l'accès à l'éducation dans la commune de Parakou. L'élaboration des cartes s'est faite grâce au logiciel ArcGIS 10.8 qui a permis la représentation des contraintes environnementales ainsi que la répartition spatiale des personnes handicapées. Ces cartes ont permis d'analyser les disparités territoriales liées à l'accès à l'éducation des enfants handicapés. De même, les prises de vues ont été effectuées avec un téléphone portable Android Tecno Spark 9 double capteur arrière de 13 MP. Les photos prises ont notamment permis de documenter : l'état des infrastructures

scolaires, l'accessibilité des bâtiments et des salles de classe, l'absence de rampes d'accès, les conditions de déplacement des enfants handicapés et les situations d'inclusion ou d'exclusion observées dans les écoles.

### **1.6. Dispositions éthiques**

La recherche a été conduite dans le respect des normes éthiques nationales et internationales, en particulier les principes de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (ONU, 2006). Ainsi, elle a porté sur :

- Consentement éclairé, protection des personnes vulnérables et confidentialité

Tous les participants adultes ont donné un consentement éclairé libre et volontaire. Pour les enfants handicapés, un double consentement a été exigé : consentement du parent ou tuteur légal et assentiment de l'enfant, adapté à son âge. Les enquêtes par questionnaires avec les enfants se sont déroulées en présence d'un adulte référent. Aucune question intrusive ou pouvant nuire psychologiquement n'a été posée. La recherche n'a impliqué aucune manipulation ou expérimentation. Les données recueillies ont été codées et anonymisées. Aucun nom ou information identifiante n'apparaît dans le document.

- Autorisations institutionnelles

Les enquêtes ont été réalisées après obtention d'autorisations des directions d'écoles, centres spécialisés, services déconcentrés des ministères des enseignements et des affaires sociales et établissements de formation professionnelle. Une fois le cadre opératoire défini, la section suivante se consacre à la restitution et à l'interprétation des données, afin d'éclairer les conclusions majeures de cette recherche.

## **2. Résultats**

Les résultats de cette recherche s'articulent autour de deux axes principaux : d'une part, l'identification des obstacles structurels limitant l'accès à l'éducation des enfants handicapés ; et, d'autre part, l'évaluation de l'impact de la croissance démographique sur la capacité du système éducatif à assurer leur inclusion effective.

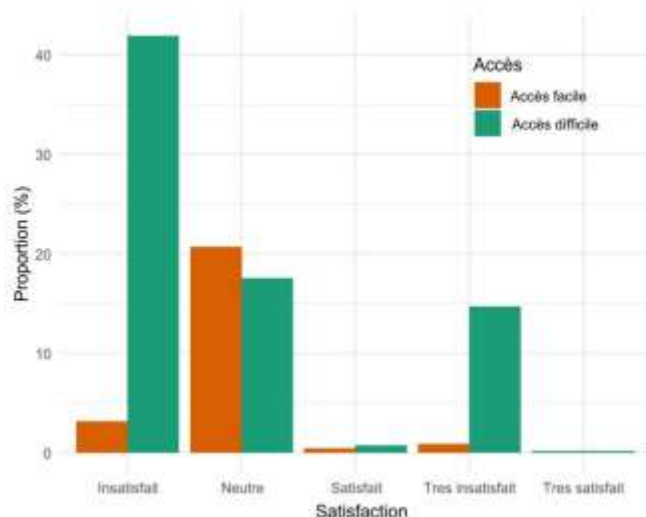
### **2.1. Identification des obstacles structurels à l'accès à l'éducation**

L'analyse des données recueillies sur le terrain a permis de mettre en lumière une série d'obstacles structurels majeurs qui entravent l'accès au système éducatif pour les enfants handicapés dans la commune de Parakou. Plus précisément, les données révèlent plusieurs contraintes majeures.

- Accessibilité physique des établissements

La figure ci-dessous présente le niveau de satisfaction de l'accessibilité de l'éducation selon les élèves handicapés.

**Figure 1: Niveau de satisfaction des élèves handicapés par rapport à l'accessibilité de l'éducation**



*Source : Résultats des enquêtes de terrain, décembre 2024*

La figure montre que la plupart des élèves handicapés enquêtés ont déclaré avoir un accès difficile (histogramme vert) à l'éducation soit plus de 43 %. Ce qui traduit une insatisfaction de l'accessibilité auprès des élèves handicapés. Moins de 5 % des enquêtés ont déclaré avoir un accès facile (histogramme orange). D'où un taux très faible de satisfaction. Par contre, certains élèves sont restés neutres sur l'accès facile ou non de l'éducation. Ces derniers sont dans une proportion de 18 à 22 %.

Ces données ont été confirmées par les informations recueillies auprès des enseignants et parents des élèves handicapés. Les obstacles conditionnent l'égalité d'accès aux services éducatifs. Ainsi, en termes d'accessibilité physique des infrastructures scolaires, plusieurs acteurs ont affirmé l'inaccessibilité des bâtiments, classes, toilettes, rampes, etc. comme en témoigne cet enseignant : « S'il s'avérait qu'il y a un élève handicapé moteur et auditif à la fois, le problème d'accès se pose parce que nous n'avons pas de rampe » (Y.D., Directrice, Parakou, mai 2025).

Aussi, faut-il ajouter ces propos d'un responsable d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) :

On a un véritable souci en ce qui concerne les infrastructures scolaires. Quand on prend l'architecture même des infrastructures de nos écoles, il y a souvent la question des personnes handicapées qui n'est pas complètement respectée. Vous allez voir des toilettes qui ne sont pas en handi sexe spécifique. Les aires de jeu ne sont pas adaptées ; ne sont pas faites en tenant compte d'eux. Le



La plupart des établissements enquêtés ne disposent pas d'outils pédagogiques spécifiques. Ces volets adaptation des programmes, disponibilité des matériels didactiques adaptés et technologies d'assistance sont confirmés par le Directeur d'une école :

Pour les documents pédagogiques, il y a encore quelques limites. Aucun document officiel du programme n'existe en braille. Il faut essayer de transcrire ce qu'on peut transcrire. Les manuels de mathématiques sont toujours en état, ce n'est pas transcrit. Les manuels transcrits de français sont presque caducs, parce que le programme a été retouché. Il y a beaucoup de choses que l'enfant ne peut pas trouver dans notre centre et toucher par lui-même (B.A, Directeur, Parakou, mai 2025).

Pour confirmer cette réalité des pratiques pédagogiques, les enseignants expriment un sentiment d'impuissance face à l'absence de formation et d'outils adaptés : « L'école n'est pas préparée à accueillir ces enfants, nous faisons ce que nous pouvons, mais sans formation, c'est difficile » (A.S., Instituteur, Parakou, mai 2025).

L'accessibilité des bâtiments scolaires se heurte à des contraintes environnementales faibles ou modérées offrent des conditions plus favorables à l'accessibilité physique, bien que celles-ci demeurent dépendantes des aménagements réalisés au niveau des établissements. La photo ci-dessous présente une rampe d'accès dans une école spécialisée dans la zone de recherche.

**Photo 1: Situation de la Cour, des couloirs et escaliers du centre des sourds de Tibona**



*Source : Travaux de terrain, mai 2025*

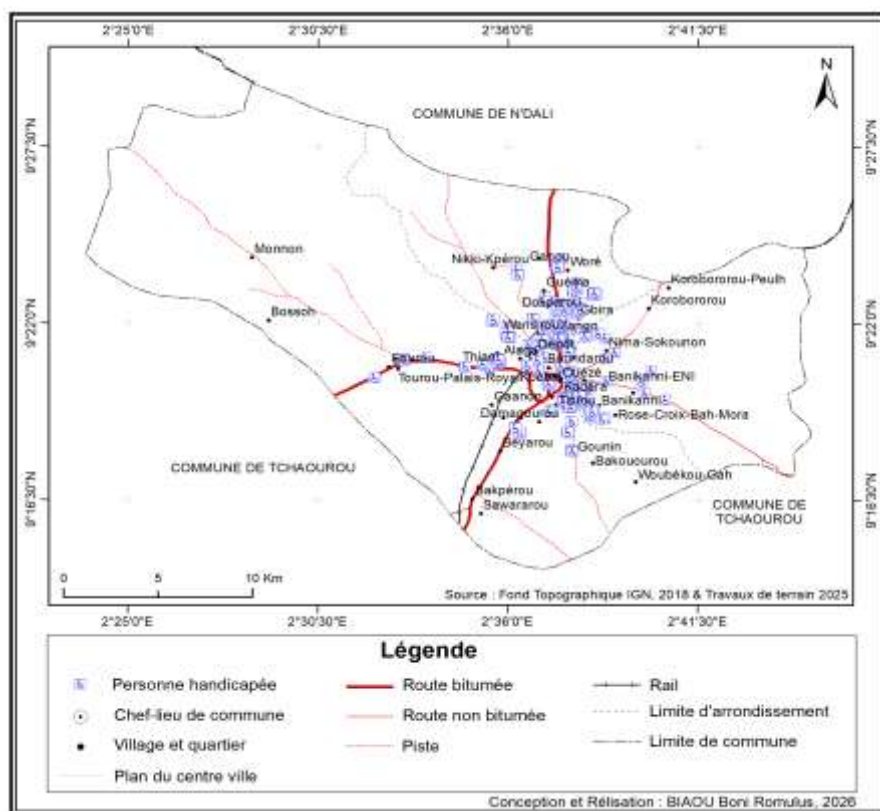
La photo montre que la cour de l'école présente un sol irrégulier (sable, graviers, dénivelés) rendant difficile la mobilité des élèves utilisant une aide technique. Les couloirs sont étroits et encombrés. On observe des escaliers à l'entrée de chaque classe limitant un accès à un élève handicapé physique utilisant un fauteuil ou une canne anglaise ou béquille.

Si ces barrières structurelles freinent déjà l'inclusion, elles risquent de s'intensifier sous la pression d'une démographie galopante qui met à rude épreuve les capacités d'accueil du système éducatif.

## 2.2. Evaluation de l'impact de la croissance démographique sur la capacité du système éducatif

L'analyse des résultats met ici en lumière le décalage croissant entre l'augmentation rapide des effectifs scolaires et les capacités d'accueil limitées d'un système éducatif déjà fragilisé par des obstacles persistants. La carte ci-dessous présente la répartition spatiale des personnes handicapées dans la commune de Parakou.

Carte n°3 : Répartition spatiale des personnes handicapées dans la commune de Parakou



Source : Fond topographique IGN, 2018, Travaux de terrain, septembre 2025

La figure 3 montre que la concentration urbaine reflète la meilleure disponibilité des services spécialisés et des infrastructures socio de bases comme les écoles, les centres de santé dans ces zones, contrastant avec les difficultés d'accès à l'école pour les élèves handicapés des localités rurales qui sont en retrait. Cette concentration des personnes handicapées en zone urbaine a été confirmée avec la disponibilité des services spécialisés et des infrastructures adaptées en raison de l'absence de ces infrastructures dans leurs zones de provenances. Cette situation traduit la capacité d'accueil limitée des infrastructures éducatives. Car, le nombre d'infrastructures

scolaires ne pas suit pas le rythme de la croissance démographique, accentuant les inégalités d'accès.

Les enseignants indiquent que les effectifs élevés dans les classes rendent difficile toute pédagogie différenciée. Et dans un contexte de ressources limitées, les enfants handicapés sont parfois relégués au second plan. Comme le précise cet instituteur : « Avec plus de 60 élèves en classe, il est presque impossible de s'occuper des enfants ayant des besoins spécifiques » (A.S., Instituteur, Parakou, mai 2025).

Les responsables éducatifs reconnaissent un décalage entre la croissance de la population scolaire et les capacités d'adaptation du système. C'est ainsi que ce directeur d'école précise : « Chaque année, nous recevons de plus en plus d'élèves, y compris des enfants en situation de handicap, mais nos infrastructures et nos moyens restent pratiquement inchangés. On nous demande d'inclure davantage, sans nous donner les capacités réelles de le faire » (O.G., Directeur, Parakou, mai 2025).

Cette déclaration a été confirmée par un responsable départemental qui souligne ceci : « La croissance démographique exerce une pression énorme sur le système éducatif. Les stratégies d'inclusion existent, mais leur mise en œuvre est freinée par un manque de ressources humaines, matérielles et financières » (Y.P., Parakou, mai 2025).

Les résultats mettent en exergue une synergie négative entre les freins structurels et la dynamique démographique. Cette conjoncture crée un effet de saturation qui compromet l'équité et l'efficacité des politiques d'inclusion scolaire. Pour comprendre l'ancrage de cette double contrainte, il est nécessaire de confronter ces résultats aux travaux scientifiques de certains chercheurs, en examinant comment les obstacles structurels se nourrissent de la dynamique démographique pour figer l'exclusion.

### **3. Discussion**

La mise en lumière de ces obstacles structurels et du poids de la démographie appelle une mise en perspective de nos résultats avec les travaux antérieurs, afin de situer la singularité du contexte de Parakou dans le débat sur l'éducation inclusive.

Les résultats obtenus confirment que les obstacles à l'éducation des enfants handicapés sont multidimensionnels, combinant des contraintes matérielles, institutionnelles et socioculturelles. Cette configuration est largement documentée dans la littérature internationale.

Sur le plan structurel, les difficultés liées à l'accessibilité des infrastructures scolaires et à l'insuffisance de ressources pédagogiques rejoignent directement les conclusions du Rapport



mondial sur le handicap publié par l'OMS et la Banque mondiale, qui souligne que « les environnements physiques inaccessibles et le manque de dispositifs de soutien appropriés constituent des obstacles majeurs à l'éducation » (OMS & Banque mondiale, 2011 : 189). Le rapport précise également que l'absence de matériel adapté et de dispositifs d'accompagnement limite significativement la participation scolaire des enfants handicapés (Banque mondiale & OMS, 2011 : 221).

Dans le même sens, l'insuffisance de formation des enseignants identifiée dans cette recherche confirme les analyses de l'UNESCO, selon lesquelles la qualité de l'éducation inclusive dépend fortement des compétences pédagogiques des enseignants, notamment en matière d'adaptation curriculaire (UNESCO, 2009 : 17). Ce déficit de formation contribue à transformer le handicap en obstacle scolaire, non pas en raison des limitations individuelles, mais en raison de l'inadaptation du système éducatif.

Au-delà de la formation des enseignants, l'effectivité de l'inclusion dépend étroitement de l'environnement capacitaire des écoles. Nos données soulignent une corrélation critique entre l'explosion démographique scolaire et l'amenuisement des ressources : cette pression numérique semble limiter mécaniquement les marges de manœuvre nécessaires à l'accueil des élèves à besoins spécifiques.

Les analyses de M. Pilon (2021 : 14) ont montré que dans les pays en développement, l'augmentation rapide de la demande scolaire, portée par une croissance démographique soutenue, sature les infrastructures existantes et contraint les États à des arbitrages budgétaires où la quantité prime sur la qualité des apprentissages. Cette dynamique est cohérente avec les résultats observés à Parakou, notamment en ce qui concerne la surcharge des classes et la limitation de l'accompagnement individualisé.

Dans le même sens, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation souligne que les systèmes éducatifs confrontés à une expansion rapide ont tendance à privilégier des stratégies quantitatives d'accès au détriment de la qualité et de l'inclusion (UNESCO, 2020 : 18). Cette logique explique la marginalisation accrue des enfants handicapés, considérés comme nécessitant des ressources supplémentaires dans un contexte de rareté.

Les résultats confirment également les analyses de la Banque mondiale, qui indique que les contraintes budgétaires et démographiques limitent la capacité des États à développer des systèmes éducatifs inclusifs, en particulier dans les zones urbaines en forte croissance (Banque



mondiale, 2018, p. 171). La pression démographique accentue ainsi les inégalités existantes, en réduisant les marges de manœuvre pour des politiques ciblées.

Cependant, certains travaux introduisent une nuance importante. Les recherches de M. Oketch et M. Ngware (2012 : 15) montrent que la croissance démographique et l'urbanisation peuvent également favoriser l'expansion des infrastructures éducatives et l'innovation pédagogique, à condition d'être accompagnées par des politiques publiques adéquates. Ainsi, la croissance démographique n'est pas intrinsèquement négative, mais son impact dépend des capacités de gouvernance et d'investissement.

En s'inscrivant dans cette perspective, la recherche a démontré que la pression démographique agit comme un catalyseur de précarité, approfondissant la fracture entre les capacités d'accueil des écoles et les besoins de la population. Ce phénomène entrave précisément le déploiement d'une éducation inclusive, dont l'exigence en termes de temporalité pédagogique, de moyens matériels et d'expertise technique se heurte à l'urgence du nombre.

### **Conclusion**

Au terme de cette recherche consacrée aux obstacles à l'accès à l'éducation des enfants handicapés dans un contexte de forte croissance démographique dans la ville de Parakou, plusieurs enseignements majeurs se dégagent. D'une part, les résultats mettent en évidence le caractère structurel et multidimensionnel des obstacles qui entravent l'accès à l'éducation. L'insuffisance d'infrastructures adaptées, le déficit de formation des enseignants, le manque de ressources pédagogiques spécifiques constituent des barrières majeures à l'inclusion scolaire. D'autre part, la recherche met en lumière le rôle déterminant de la croissance démographique comme facteur aggravant des inégalités éducatives. À Parakou, l'augmentation rapide des effectifs scolaires exerce une pression accrue sur les infrastructures et les ressources humaines, limitant la capacité du système éducatif à répondre aux besoins spécifiques des enfants handicapés. Ainsi, l'articulation entre contraintes structurelles et pression démographique produit un effet cumulatif d'exclusion, où les enfants handicapés se retrouvent en situation de double vulnérabilité. La recherche a montré que l'inclusion effective des enfants handicapés ne peut être envisagée sans une transformation systémique du système éducatif, intégrant à la fois : le renforcement des infrastructures inclusives, la formation spécialisée des enseignants et la prise en compte des dynamiques démographiques dans la planification éducative. Ces résultats invitent à dépasser une approche strictement normative de l'éducation inclusive pour privilégier une approche opérationnelle et contextualisée, adaptée aux réalités urbaines africaines en forte mutation. Le travail ouvre des perspectives de recherche futures, notamment sur les stratégies



d'adaptation des systèmes éducatifs face à la croissance urbaine et sur les mécanismes d'innovation pédagogique favorisant l'inclusion dans des contextes de ressources limitées.

### Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, 2018, *Rapport sur le développement dans le monde 2018 : Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation*, Washington, DC : Banque mondiale, 240 p.

BOURDIEU Pierre, 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris : Seuil, 256 p.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), 2016, *Principaux indicateurs sociodémographiques et économiques (RGPH-4, 2013)*, 26 p.

LEWIN Keith M., 2007, *Improving Access, Equity and Transitions in Education: Creating a Research Agenda*, Brighton, University of Sussex, Centre for International Education (CREATE), 56 p.

Mairie de Parakou, 2019, *Plan de Développement Communal 2019-2023*, 145 p.

OKETCH Moses & NGWARE Moses, 2012, *Urbanization and Education in East Africa*, Kenya, Nairobi, African Population and Health Research Center (APHRC), 184 p.

Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et Banque Mondiale, 2011, *Rapport mondial sur le handicap*, Genève, OMS, 325 p.

Organisation des Nations Unies (ONU), 2006, *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, New York : Nations Unies, 37 p.

PILON Marc, 2021, *Défis du développement en Afrique subsaharienne : l'éducation en jeu*, Paris, Éditions de l'IRD, 155 p.

SEN Amartya, 1999, *Development as Freedom*, New York: Alfred A. Knopf. 357 p.

UNESCO, 2009, *Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation*, Paris, UNESCO, 66 p.